

Compte-rendu du conseil d'école du Jeudi 10 novembre 2016

Etaient présents :

Inspection éducation nationale : Excusée : Mme PARBAILE

Absent : DDEN : Mr Fritz

Municipalité : Mr Nicolas, Mr Josse

Excusé : Mr Quintard.

Excusée : Me Ogès

ATSEM maternelle : Mme Garrigou

ATSEM Excusées : Mme Kozik, Mme Lonlas, Mme Pereira

Enseignants Elémentaire :

Monsieur Fortant (CE1), Mmes Bernaud (CP), Le Doaré (CE1/CE2), Boullard (CE2/CM2),

Leblanc (CM1), Bodénant (CP/CM2) Me Durand (1/ décharge de direction CE1)

Enseignants Maternelle :

Mmes Catinot (PS), Mme Mimouni Moinard (MS/GS), Mme Badoux (PS/GS), Mme Sinquin (MS/GS)

Enseignante excusée : Mme Fouillet (PS)

Infirmière éducation nationale : Mme Schmidt

Parents : Titulaires élém : Mmes Stupnicki, Durand, Poisson, Raulin, Khalfa.

Parents : Titulaires maternelle : Mmes Visocchi, Frelin, Chartier, Mr Millet

Le conseil, représenté par la municipalité, les parents élus, les enseignants, décident de fusionner les deux conseils pour l'année scolaire 2016-2017.

1) **Désignation du secrétaire de séance** : Mr Fortant, Mme Catinot

2) **Résultats des Elections de Parents d'élèves**:

En élémentaire: Participation en hausse mais par rapport à l'année dernière (50.21 % contre 41.30 %).

En maternelle : Participation de 45.14 % . L'année dernière, elle était de 51.23 %.

Les parents font la demande de modifier les horaires pour les prochaines élections. Les directeurs rappellent que le bureau de vote doit avoir une amplitude d'ouverture de 4 heures incluant au moins une entrée ou une sortie d'école. Les horaires 14h-18h permettent aux parents (nombreux à la sortie de l'école le vendredi) et aux parents qui viennent chercher leur enfant à la fin de l'étude de voter sur place. Changer les horaires risquerait de diminuer la participation au vote. Cette année davantage de parents ont utilisé le vote par correspondance.

3) **Effectif et structure des classes** : En date du 10/11/2016

146 élèves en élémentaire

CP : 22 - CE1 : 24 - CE2/CM2 : 24 (10+14) - CE1/CE2 : 23 (6+17) - CM1: 27 - CP/CM2 : 26 (7+19)

Autre personnel présent dans l'école : Mme Habert AVS, aide aux enfants en difficultés reconnus par la MDPH et Mme Munes Ravel AVS, aide à la direction.

Le seuil d'ouverture pour une septième classe est de 166. Seuil de blocage 135

95 élèves en maternelle

4 classes depuis la rentrée, car nous avons passé le seuil d'ouverture de 93 enfants. Nous accueillons donc Mme Sinquin qui a pris la 4^{ème} classe et nous remercions vivement la municipalité d'avoir accepté, à la demande de Mme Catinot, la création d'un 4^{ème} poste d'ATSEM. Nous sommes ravies d'accueillir dans l'équipe Mme Pereira Véra.

PS (Mme Catinot): 25

MS/GS 1 (Mme Mmimouni-Moinard) :23 (15+8)

MS/GS 2 (Mme Sinquin) : 24 (8+16)

PS/GS (Mme Badoux) : 23 (9+14)

(2 nominations d'AVS) en attente

4) **Vote du Règlement intérieur** :

Le règlement intérieur de l'élémentaire est adopté à l'unanimité.

Le règlement intérieur de la maternelle est adopté à l'unanimité.

5) Questions sur le fonctionnement en maternelle.

- Sortie des classes à 16h30 classes Mmes Catinot et Siquin

Au regard des effectifs nombreux, il a été décidé depuis le début de l'année de désengorger l'entrée principale de l'école maternelle par une sortie des classes réparties sur 2 sites. Les classes de Mmes Badoux et Mimouni poursuivent les sorties sur l'entrée principale de l'école maternelle.

Mmes Siquin et Catinot font sortir les enfants par la cour de récréation lorsque les familles se présentent devant les classes.

Nous constatons une meilleure fluidité de la sortie des enfants, évitant ainsi de trop gros attroupements à l'extérieur de l'établissement ; nous rappelons que nous sommes toujours en plan Vigipirate renforcé et qu'il nous a été demandé d'éviter ce genre de situation.

De plus, les enseignantes apprécient le fait d'avoir une meilleure proximité avec les familles, permettant ainsi de brefs échanges si nécessaires.

- Surveillance récréation : 13h15 / 13h30

De 11h30 à 13h20, les enfants sont sous la surveillance du personnel de mairie encadrant les services de cantine. A partir de 13h20, les enfants de MS et GS sont accueillis par une enseignante dans la cour de récréation. Les enfants en petite section rentrent pour la sieste à 13h15 et ne sont donc plus dans la cour.

6) Les projets pour l'année

Activités pédagogiques et nouveau projet d'école :

Le projet d'école de l'élémentaire pour l'année 2016-2017 comporte plusieurs grandes priorités qui ont été définies à partir d'indicateurs retenus.

- a. Evolution des résultats des élèves dans les écrits autonomes (formation de phrases avec segmentation d'idées et richesse du vocabulaire)**

Travail sur les écrits. Objectif. Cycle 2 : Ecrire régulièrement selon des objectifs précis en corrélation avec l'étude la langue.

Ecrire à partir d'un mot, d'une structure, d'une image....

Mise en œuvre d'une liste de différentes situations d'écriture.

Au cycle 3 mêmes objectifs : Ecrire à partir de structures de plus en plus complexes

- b. Créer un lien intergénérationnel avec les personnes âgées par des actions pédagogiques et culturelles en développant des compétences civiques et morales.**

Réaliser les premières rencontres intergénérationnelles avec les locataires de la maison de retraite proche de l'école. Se découvrir. EMC: Agir individuellement ou collectivement. Développer une conscience citoyenne par la solidarité et la fraternité. Des idées de travail ont été proposées à la direction de la Marpa : Projet lecture contes ou histoires racontés par les personnes âgées à l'école ou dans les locaux de la Marpa.

A Noël préparer une décoration de Noël pour les locataires de la Marpa.

Proposition de chants et de poésies. Echanges de chants. Echanges sur le mode de vie d'aujourd'hui et d'autrefois. Pour l'instant le projet a du mal à se mettre en place en raison de l'absence prolongée de la directrice de la Marpa. Mr Nicolas nous informe qu'il sera l'interlocuteur représentant la MARPA et qu'il restait favorable à ce projet.

- c. Organisation de la liaison maternelle élémentaire**

Familiariser les enfants sur le travail artistique en volume : Classe de madame Catinot PS et monsieur Fortant Ce1 Créations artistiques d'objets en volume.

- d. Parcours d'éducation artistique et culturelle : Pour les CP et CE1 : Développer la sensibilité par l'éducation artistique. Pour les autres classes : Aborder les différentes formes d'arts à travers les continents.**

Développer la sensibilité par l'éducation artistique.

Pour les classes de CP et CE1 donner une place importante à la verbalisation, véritable moment d'apprentissage, pour glisser de l'émotion vers le sentiment. Un projet pédagogique en théâtre a été rédigé

avec le conservatoire du val d'Essonne de Ballancourt. Il comporte pour chacune des deux classes 16 h d'intervention auprès des élèves en théâtre.

Pour les autres classes : Aborder les différentes formes d'arts à travers les continents.

Identifier la marque des Arts du passé et du présent en Europe et ailleurs. .

e. APC :

Les actions pédagogiques complémentaires. En élémentaire pour les enfants en difficultés d'apprentissages : prise en charge les lundis et mardis de 11h30 à 12h15.

Le projet d'école maternelle qui en est à sa deuxième année se définit comme suit :

Priorité n°1 : Les langages pour penser et communiquer - Réinvestir le vocabulaire étudié dans le langage courant. Poursuite de la réalisation d'un support de langage sous forme d'un lutin. Ce lutin sera réalisé en petite section, puis sera complété les années suivantes. Les enfants continueront ainsi à constater leur évolution dans leur apprentissage grâce au code couleur. Utilisation et réinvestissement du vocabulaire grâce à l'utilisation du logiciel Jocatop et du jeu Lexilud.

Aménagement du gros matériel de motricité dès la rentrée afin d'investir le vocabulaire spatial.

Poursuite des dictées à l'adulte.

Priorité n°2 : Améliorer les comportements des enfants au sein de l'école. Être capable de se respecter, respecter les autres, le matériel, faire preuve de civisme et de coopération.

Reconduction:

- Jeux mathématiques inter classes.
- Jeux collectifs à règles
- Jeux d'opposition avec intervenant
- Mise en place du tableau de comportement dans la nouvelle classe.

Priorité n°3 : Projets communs en élémentaire et maternelle:

La liaison maternelle / élémentaire s'effectuera sur des projets artistiques et culturels communs au cours de l'année sur le thème de la création artistique en volume. Le projet sera défini prochainement en novembre pour une mise en œuvre au second ou troisième trimestre.

Priorité n°4 : APC : Les actions pédagogiques complémentaires. En maternelle pour les enfants en difficultés d'apprentissages : prise en charge les lundis, mardis et jeudis de 11h30 à 12h00 avec autorisation des familles.

Parcours d'éducation artistique et culturelle : Participation à la semaine du goût, travail dans chaque classe sur les fruits et légumes d'ici et d'ailleurs. Nous remercions les familles d'avoir participé à cette semaine du goût en donnant à l'école de multiples aliments, permettant ainsi aux enfants, à travers la réalisation de nombreuses recettes de cuisine, de faire un véritable tour du monde des saveurs.

Actions diverses en élémentaire :

- ✓ Accueil des classes en bibliothèque pour emprunter des livres. 9 séances dans l'année par classe. Un projet d'écriture pour les CM2 sera proposé par Benoît Richter en lien avec la bibliothécaire.
- ✓ Intervention de la brigade départementale de délinquance juvénile reconduite le 16 janvier du CE1 au CM2
- ✓ Prévention routière CM1 et CM2 ; Théorie le 16/12. / Pratique pour les CM1 le 26/04 et pour les CM2 le 27/04
- ✓ Prévention santé : visite médicale pour les CE2. Dépistage vue, audition, dépistage au niveau du langage. Madame Schmidt, infirmière explique au conseil son rôle et l'importance du dépistage à l'école.
- ✓ Formations aux gestes de premiers secours par le CESU pour les CM2. Jeudi 16 mars. Coût de la formation 390€, pris en charge par la coopérative scolaire.
- ✓ USEP : Course longue 14 octobre, Athlétisme en mai-juin,
- ✓ Sorties USEP/association sportive de la Croix Boissée : Cycle 3 Triathlon Mer 29/03 et cycle2 Safaroller Mer 19/04. Les directeurs soulignent que l'adhésion à l'USEP n'est possible qu'avec la création d'une Association Sportive des Ecoles. Cette année, encore, trop peu de parents se sont déplacés lors de l'assemblée générale de l'association sportive (3 parents et les 2 directeurs pour les

deux groupes scolaires). Si lors des prochaines Assemblées générales, nous n'avons pas le nombre nécessaire de parents (1 trésorier + 1 secrétaire + 1 président), l'association ne pourra perdurer. Les dates des réunions sont systématiquement communiquées lors des réunions de début d'année dans les classes et par mots dans les cahiers de liaison.

- ✓ Initiation tennis pour les classes de CP et CE1 du 20/02 au 24/04 (7 séances le lundi)
- ✓ Projet sport d'opposition avec club de judo pour les CE1 - CP - CE1/CE2 - CE2/CM2: 7 séances du jeudi 3 novembre au 15 décembre. 1 autre projet sera déposé pour la classe de CP/CM2. Les enseignants remercient la Mairie pour leur soutien aux différents projets pédagogiques en sport.
- ✓ 2 rencontres avec la circonscription seront prévues cette année en jeux d'orientation en juin et tennis pour les CP et CE1 en mai ;
- ✓ Remise de cadeaux CM2 et GS Vendredi 23 juin 14h
- ✓ La seconde élection des élèves de CM1 et CM2 représentants au Conseil municipal d'enfants a eu lieu. Les enfants ont reçu de la main de monsieur le Maire leur écharpe tricolore le 8 novembre. Ils seront invités tout au long de leur mandat à participer activement à diverses cérémonies et à travailler sur des projets relevant de leur compétence.
- ✓ L'école remercie la Mairie pour le financement attribué à l'organisation des hivernales avec intervention par les artistes dans les classes.
- ✓ Association du Groupe Scolaire Croix Boissée: Madame Bernaud remercie les nouveaux bénévoles et fait un appel pour la relève. Mr Nicolas remercie également ceux qui s'investissent depuis de nombreuses années et souhaite aussi que cette association se poursuive.
3 bourses aux vêtements et jouets ont lieu chaque année. Le bénéficiaire sert en grande partie à financer l'achat de livres pour les écoles. A la demande des parents, Mme Bernaud transmettra dans les cahiers des enfants un petit mot rappelant le pourquoi de l'existence de cette Association, afin de sensibiliser de nouveaux volontaires sur les week end de bourse.

Actions diverses en maternelle :

- ✓ Accueil à la ludothèque : Accueil des 4 classes pour emprunter des livres et bénéficier d'une animation, menée par les bibliothécaires, de lecture d'albums et d'écoute musicale à raison de 9 séances dans l'année. Merci aux parents qui ont la gentillesse d'accompagner la classe de Mme Catinot
- ✓ USEP : Les enseignantes ont fait des demandes. A ce jour, les dates n'ont pas été communiquées par l'USEP.
Mme Catinot (Gymnastique et Athlétisme), Mme Badoux et Mme Mimouni-Moinard (Gymnastique et Forêt des contes) , Mme Siquin (Athlétisme et forêt des contes).
Les transports sont pris en charge par l'USEP (inclus dans le tarif de la cotisation demandée en début d'année).
Les enseignantes feront appel à des parents volontaires pour accompagner les classes.
- ✓ Projet sport d'opposition avec club de judo pour les 4 classes de l'école maternelle: Les enseignantes renouvellent l'expérience avec Mr Huet, action très bénéfique pour les enfants. Il y aura 6 séances de 1 heure pour chaque classe. Classes de Mmes Badoux, Mimouni et Siquin, les jeudis (du 23/02/2017 au 30/03/2017) et classe de Mme Catinot (les jeudis du 20/04/2017 au 01/06/2017). Les enseignantes remercient la Mairie pour son soutien.
- ✓ Carnaval des écoles : le samedi matin 22 avril. Le thème sera les pays du monde. Les enfants de maternelle confectionneront à l'école le déguisement. Le bonhomme carnaval sera réalisé par les enfants des écoles (papier mâché, peinture....) un défilé des deux écoles aura lieu dans les rues du village, le bonhomme carnaval sera brûlé et nous clôtureront cette matinée festive par un buffet partagé dans la cour de l'école maternelle.
- ✓ Remise des cadeaux GS : les enfants de toutes les classes de l'école maternelle pourront assister à ce moment solennel.
- ✓ Spectacle de décembre offert aux enfants : La coopérative scolaire offrira aux enfants le spectacle « Flécha et les chiens esprits » par la compagnie des Ateliers de l'Orage le mardi 13 décembre à l'école maternelle. La totalité du paiement du spectacle sera pris en charge par la coopérative scolaire de l'école maternelle soit un total de 633 euros, grâce aux dons des familles que nous remercions vivement.
- ✓ Chorale de fin d'année : le vendredi 9 décembre à partir de 18h15 dans les classes de vos enfants. Les représentations seront suivies d'un buffet. L'école demandera à la municipalité de participer à cette

manifestation en offrant les boissons alors que les douceurs salées et sucrées seront réalisées par les enfants et leurs familles.

- ✓ Remise des cahiers de suivi scolaire sur rendez-vous avec les maîtresses le samedi 11 mars 2017 dans les classes des enfants.
- ✓ **Sortie de fin d'année** : Les enseignantes réfléchissent à une sortie en liaison avec leur projet artistique. Nous transmettrons nos demandes de transport à la municipalité qui a la gentillesse de prendre en charge chaque année, le paiement des autobus.

7) Bilan financier de la fête des écoles

Stands / jeux : Recette 2938 € soit 767.40 € de plus qu'en 2014

Total dépenses pour l'organisation de la fête : 1581.15 €

Bénéfice: 1356.85 €

Les enseignants remercient tous les parents qui ont pris part à l'organisation de la fête.

8) Classe de découverte. Les classes de CP, CE1 et CP/CM2 se rendront à St Pierre de Quiberon dans le Morbihan pour la période du dimanche 14 mai au mardi 23 mai. Le séjour est organisé par Côté Découvertes dont le siège est à Fontainebleau. Le projet pédagogique est axé autour du thème de la découverte du milieu marin et de la réalisation d'un carnet de voyage (en lien avec le PROE sur les écrits). Les objectifs sont aussi ceux liés à l'éducation civique et morale avec la mise en œuvre de principes pour vivre avec les autres : Valeurs de respect, de solidarité, d'entraide, Prendre en charge des aspects de la vie collective et de l'environnement

9) Temps périscolaire

- **Cantine** Des remarques sur la propreté ont été évoquées durant les précédents conseils. Cette année Mr Fortant a fait remonter en mairie un constat de manque de propreté des couverts. Selon le personnel de cantine le problème viendrait du lave-vaisselle trop ancien. Madame Raulin, parent élu au conseil d'école en a été informé. Madame Gaiotti, secrétaire de Mr le Maire a fait savoir qu'une vérification du fonctionnement du lave-vaisselle serait rapidement faite. Le prestataire doit régler le problème du doseur du liquide vaisselle. Les parents demandent que les invitations aux commissions des menus leur soient transmises beaucoup plus tôt. La prochaine réunion aura lieu le 2 décembre à 17h30 à l'école.
- **NAP** Les animateurs contrôlent la sortie en remettant chaque enfant à sa famille, ce qui provoque effectivement de l'attente. Les parents souhaitent une autre organisation pour limiter ce temps d'attente jugé trop long. Mr Nicolas informe que chaque enfant doit être remis à un parent ou son représentant. C'est la règle qui régit les centres de loisirs.
- Mme Raulin demande que les inscriptions accueil au centre de loisirs l'après-midi se fassent à l'année. Mr Nicolas vérifiera si cela est possible.
- Les parents demandent l'affichage d'un trombinoscope des animateurs à l'entrée du centre de loisirs afin d'identifier précisément le personnel qui encadre leurs enfants. (centre et NAP)
- Un parent demande à ce que les animateurs soient rigoureux sur les vêtements et lunettes des enfants de leur groupe afin qu'ils n'égarent rien.
- Madame Catinot se rapprochera du personnel encadrant les NAP sur la classe de Mme Sinquin afin que Mme Pereira puissent faire la sortie dans la classe les mardis et vendredis, comme les autres jours de la semaine.

10) Entretien des locaux et travaux.

Mr Fortant demande que la souche du conifère, qui a été abattu dans la cour près de la véranda soit enlevée.

Mr Fortant souhaite que la municipalité envisage une remise en état du revêtement de la cour dans sa totalité avec la remise en peinture des jeux au sol. Les travaux pourraient être réalisés durant l'été prochain.

Mme Catinot attire l'attention de la municipalité sur l'état du sol dans la véranda de l'école maternelle ; le sol se fissure et la chape s'affaisse sur plusieurs endroits. Mme Catinot demande que des professionnels fassent en urgence un bilan général de l'état de cette extension. (Murs et sols).

L'équipe de la maternelle souhaiterait faire installer de nouveaux aménagements pour les enfants dans la cour de l'école

11) Sécurité et PPMS

Il est rappelé que le plan Vigipirate reste en vigueur. Les accès aux établissements sont donc soumis à certaines règles de contrôles.

La nouvelle circulaire de l'Éducation Nationale prévoit l'organisation de 3 exercices PPMS cette année dont un obligatoirement avec la thématique du risque attentat et intrusion. En début d'année une réunion avec les gendarmes référents sûreté a eu lieu avec tous les partenaires de la communauté éducative. Une présentation du guide vigilance attentats et des mesures à prendre pour réagir contre une attaque terroriste a permis à tous de mieux prendre en compte ce risque nouveau. Au niveau des écoles des demandes particulières ont été adressées en mairie afin de mieux sécuriser les locaux. A ce jour les écoles n'ont pas reçu de réponse à leurs demandes. Mr Nicolas précise que seront étudiées ces demandes (Système d'alerte, occultation des vitres, création d'un nouveau portail...) Les directeurs réitérent la demande d'un système d'alarme audible par tous et dans toutes les conditions, la corne de brume n'étant pas assez puissante.

Depuis la rentrée un exercice d'alerte incendie a été réalisé ainsi que le 1^{er} exercice PPMS avec risque attentat.

Les enfants ont été préparés à l'avance. Ils avaient pour mission de se cacher, de garder le silence. Le gendarme référent scolaire de Bondoufle a assisté à ce 1^{er} exercice. Les enfants ont bien réagi et ont bien gardé le silence durant tout l'exercice qui a duré un peu moins d'un quart d'heure. Mme Khalfa remercie les enseignants pour avoir si bien préparé les enfants en amont. Les enseignants notent la difficulté de faire face à de tels risques. Les réponses préconisées sont à adapter en fonction de chaque situation.

12) Dates des prochains conseils d'école : Lundi 27 février et lundi 19 juin 2017

Présidents de séance : Me Catinot
Directrice de la maternelle

Mr Fortant
Directeur de l'élémentaire

Secrétaires de séance : Me Catinot et Mr Fortant

Compte-rendu soumis à la relecture des parents d'élèves : Mme Stupnicki et Mme Visocchi-Lagache